



ACTION POLLUTION LUMINEUSE

Orvault

Kit de mobilisation



Pollution lumineuse

Introduction

Le phénomène de pollution lumineuse est un **problème majeur** au sein de nos sociétés. Impact sur la faune et la santé humaine, perturbation des écosystèmes ou encore gaspillage énergétique, des mesures sont prises depuis quelques années afin de **réguler** et **contenir** cette pollution. Mais encore trop d'enseignes restent allumées durant la nuit. Chez EcoTerre Orvault, nous avons à coeur de lutter contre cette pollution lumineuse. À travers des **expositions** dans la commune orvaltaise, nous sensibilisons le public sur cette thématique importante, et pourtant assez méconnue. Mais surtout, nous organisons des **maraudes nocturnes** pour recenser les commerces ou autres bâtiments ne respectant pas la législation en vigueur, pour par la suite demander une extinction des lumières, comme le prévoit la loi. Cette démarche peut paraître vaine à l'échelle d'Orvault, mais nous pensons qu'il est **essentiel d'agir d'abord localement**, pour préserver l'environnement.

Impacts pollution lumineuse

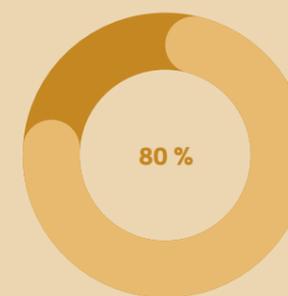
IMPACT SUR LA FAUNE



La lumière artificielle **perturbe les rythmes naturels** de la vie animale. Les oiseaux migrateurs peuvent être **désorientés** par les lumières des hauts bâtiments, ce qui perturbe leurs schémas de migration. Les insectes nocturnes sont également attirés par la lumière, ce qui perturbe les chaînes alimentaires et peut entraîner une **diminution des populations** d'oiseaux et de chauves-souris qui s'en nourrissent. Chez les insectes, la lumière artificielle est la **2ème cause d'extinction** après les pesticides.

PERTURBATION DES ÉCOSYSTÈMES

La pollution lumineuse peut **modifier les écosystèmes** en modifiant les interactions entre les différentes espèces. Par exemple, les plantes qui dépendent de la pollinisation nocturne peuvent **souffrir** si les pollinisateurs sont désorientés par la **lumière artificielle**.



Selon l'International Dark-Sky Association (IDA), une organisation de protection du ciel étoilé, environ **80 % de la population mondiale** et plus de deux tiers des Européens vivent dans des zones où la pollution lumineuse est suffisamment importante pour affecter la visibilité des étoiles.

SOCIÉTÉ



La pollution lumineuse serait un facteur aggravant l'**insomnie** et engendrant des **troubles du sommeil**, du stress, une fatigue chronique ainsi que des **perturbations de la concentration et de la mémorisation**. Par ailleurs, les Français sont très favorables à une meilleure prise en compte de la pollution lumineuse pour la réduire.

Tout savoir sur la RÉGLEMENTATION

Alors que l'éclairage nocturne présente des impacts considérables, la réglementation impose son extinction à certaines plages horaires.

Les modalités d'extinction ont été définies par l'arrêté du 25 janvier 2013, qui a été ensuite complété par l'arrêté du 27 décembre 2018.

En cas de non-respect, c'est un risque de 750 € d'amende qui est encouru.

Rappel de la réglementation en vigueur :

 Extinction obligatoire
 Eclairage autorisé

ÉCLAIRAGES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS (COMMERCE ET BUREAUX)¹

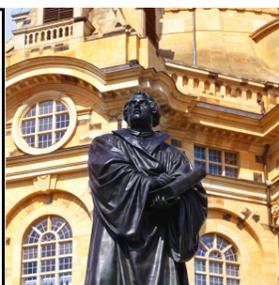
-  1h après fin d'occupation des locaux
-  1h avant le début de l'activité



1 Plus d'infos sur le site

PATRIMOINE

-  Coucher du soleil
-  1h du matin



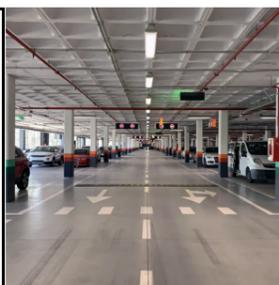
PARCS ET JARDINS

-  1h après fermeture
-  Extinctions des copropriétés à 1h du matin



PARKINGS

-  2h après fin d'activité
-  7h du matin ou 1h avant le début de l'activité



Étapes bénévoles

01

Appel à bénévoles

Les bénévoles d'EcoTerre Orvault reçoivent une invitation pour une action de lutte contre la pollution lumineuse. Préparation en amont (visioconférence, tracts, matériel à emmener, etc.).

02

Maraude nocturne

Point de rendez-vous à 1h00 du matin, répartition par équipes de deux, les bénévoles suivent l'itinéraire en remplissant le dossier fourni par l'association.

03

Recensement

Les bénévoles envoient au référent de la mission leur grille de recensement, ainsi que leurs photos. Le référent trie, classe et fait la liste de tous les commerces ne respectant pas la législation.

04

Sensibilisation

Seconde partie sur le terrain : aller à la rencontre des individus ne respectant pas la législation, et les sensibiliser pour qu'ils éteignent leurs enseignes la nuit.

05

Bilan

Le référent recueille les différentes grilles bilan de sensibilisation, et les bénévoles peuvent être invités à faire une deuxième maraude, pour vérifier que les personnes sensibilisées éteignent bien leurs enseignes.

Association EcoTerre Orvault

Parc Michel Baudry, 37 Av. de la Ferrière, 44700 Orvault

contact@ecoterre-orvault.com